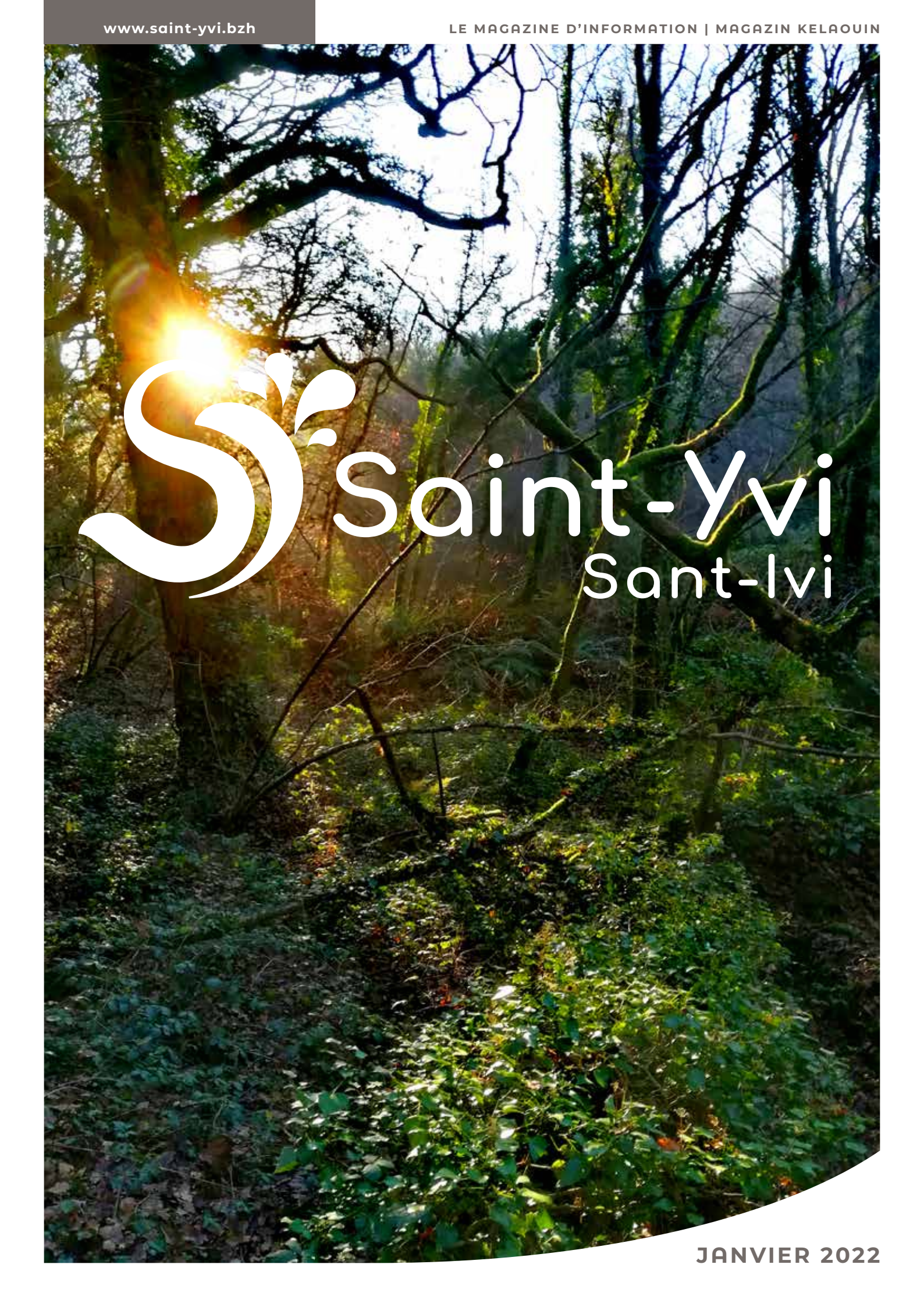


A photograph of a forest with sunlight filtering through the trees, creating a warm, golden glow. The sun is positioned in the upper left, casting long shadows and highlighting the branches and foliage. The overall mood is serene and natural.

S Saint-Yvi Sant-Ivi



LE MAGAZINE D'INFORMATION
JANVIER 2022



Sommaire

■ MOT DU MAIRE	3
■ TRAVAUX	4 > 6
LES TRAVAUX DES BATIMENTS ANCIEN PRESBYTERE FIBRE OPTIQUE CHEMIN DE DAOUGUE A CORBIDOU	
■ URBANISME: MEMENTO	7
■ CLASSE BILINGUE	8
■ SOLIDARITÉS	9 > 11
VESTIAIRE ABS IMAGES DE VOYAGE CODE DE LA ROUTE SEMAINE BLEUE	
■ ASSOCIATIONS ET EXPOSITIONS	12 > 13
■ BIODIVERSITÉ : ZERO PHYTO	14
■ LIEN AGRICULTEURS - ENFANTS - POPULATION	15
■ MANIFESTATIONS ASSOCIATIVES 2022 ..	16

Infos pratiques

Mairie

2, place de la Mairie
29140 Saint-Yvi
02 98 94 72 11
02 98 94 76 92
contact@saint-yvi.bzh
www.saint-yvi.bzh

Horaires d'ouverture au public

lundi, mardi, mercredi et vendredi :

08h30 - 12h00 et 14h00 - 17h00

jeudi : 08h30 - 12h00

samedi matin : 09h00 - 11h30

fermée en juillet et août

Bulletin 1^{er} semestre 2022

Directeur de la publication : Guy Pagnard

Comité de rédaction : Guy Pagnard, Céline Saad,
Laëtitia Gaudin, Alain Pelizza, Élise Mahé,
Emmanuelle Touchain-Le Gallou, Julien Peroz,
Henriette Prud'homme

Traduction de l'édito : Office public
de la langue bretonne

Crédits photos : Julien Peroz, Gaëlle Mazingue,
Emmanuelle Touchain-Le Gallou,
Catherine Nique, Nadine Buon, Laëtitia Gaudin

Conception, réalisation : antoineperhirin.io

Impression : Imprimerie du commerce Quimper

Distribution : Médiapost

l'édito pennad-stur de Guy Pagnard

maire de Saint-Yvi / maer Sant-Ivi



Préparer l'avenir en adaptant nos équipements municipaux

C'est officiel depuis janvier, la population de Saint-Yvi a dépassé les 3000 habitants au 01/01/2019 : 3317 exactement, soit 300 de plus en 6 ans. Si la crise sanitaire et la récession économique liée au Covid 19 ont mis un coup de frein au dynamisme constructif en 2020, la pause aura été de courte durée puisque les constructions vont bon train et que les projets immobiliers déposés par les promoteurs et Finistère Habitat sont nombreux : nous estimons à plus de 130 (100 maisons individuelles et une trentaine de locatifs sociaux) les logements « dans les cartons » d'ici 2025. Près de 10% des foyers existants.

Au-delà du nombre d'habitants, Saint-Yvi confirme surtout son statut de commune la plus jeune de CCA, grâce aux familles avec enfants qui choisissent de s'y installer. Ce dynamisme de renouvellement générationnel est plutôt enviable mais il convient de l'accompagner par la mise à niveau en capacité et en qualité de tous les équipements de service de la commune. Ce sera notamment le cas aux écoles publiques (garderie périscolaire, rénovation énergétique des bâtiments) et à l'ALSH de Carn Grand, dont les programmes prévisionnels de travaux dépassent le million d'euros sur 2022/2024.

Quand vous lirez ces lignes, nous vivrons depuis deux ans déjà dans une crise sanitaire mondiale liée au coronavirus 19 et ses multiples variants. Si l'an passé, nous espérons une issue avec la vaccination, fort est de constater qu'elle ne suffit pas à éradiquer la pandémie. Mais au moins les cas les plus graves et les plus morbides restent relativement sous contrôle en Finistère et Bretagne. C'est une consolation et pas des moindres quand même. Pour le reste, soyons patients et philosophes. La vie ne s'arrête heureusement pas même si nos relations sociales restent très perturbées.

Au nom de toute l'équipe municipale, je vous souhaite à chacun une bonne santé et un bon moral pour 2022.

Bloavezh mat d'an holl

Gerig ar maer : prientiñ an amzer da zont en ur azasaat hon avedurioù kêr

Ofisiel eo abaoe miz Genver : aet e oa poblañs Sant-Ivi en tu all da 3000 annezad d'ar 01/01/2019 : 3317 eeun-hag-eeun, bezet 317 ouzhpenn e-korf 6 bloaz. An enkadenn yec'hedel hag ar resediñ ekonomikel liammet ouzh ar c'hCovid-19 o doa lakaet harz d'al lañs evit sevel tiez e 2020, met n'eo ket padet gwall bell an ehan peogwir emañ ar saverezh o vont war-raok ha stank eo ar raktresoù evit sevel tiez kaset gant ar benngaserien hag ar Penn-ar-Bed Annez : istimañ a reomp e vo ouzhpenn 130 lojeiz « er c'hartoñsoù » (100 ti ha war-dro tregont lojeiz sokial da feurmiñ) ac'hann da 2025. Tost da 10% eus an oaledoù a zo anezho.

! Saint-Yvi confirme son statut de commune la plus jeune de CCA.

En tu-hont d'an niver a annezidi, Sant-Ivi a gadarna dreist-holl evel-se he statud a gumun yaouankañ e KKT (Konk-Kerne Tolpad), gant ar familhoù gant bugale hag a choaz dont d'en em staliañ enni. Al lañs-se evit neve-

ziñ ar remziadoù zo kentoc'h da vezañ c'hoantaet met dav eo reiñ harp dezhañ en ur lakaat barregezh ha kalite holl avedurioù-servij ar gumun war o reizh. Kement-se a vo graet da skouer evit an div skol bublik (diwallerezh troskol, nevesaat ar savadurioù a-fet energiezh) hag an DDHH (Degemer Dudi Hep Herberc'h) e Karront ar Grant, ma sav rakprogrammoù al labourioù en tu all d'ur milion a euroioù e 2022 ha 2024.

Pa vioc'h o lenn al linennoù-mañ e vimp bet o vevañ abaoe daou vloaz dija en un enkadenn yec'hedel hollvedel liammet ouzh ar c'honavirus 19 hag e argemmaoù lies. M'hor boa fiziañs warlene e vije bet kavet un diskoulm gant ar vaksinañ e rankomp gwelet n'eo ket trawalc'h evit distroadañ ar bandemiezh da vat. Met an degouezhioù grevusañ ha kleñvedusañ a chom a-walc'h dindan gontroll, da nebeutañ, e Penn-ar-Bed hag e Breizh. Un tammig frealz eo met n'eo ket dister memes tra. Evit ar peurrest, chomomp pasiant ha fur. Ar vuhez ne baouez ket, dre chañs, ha pa chomfe trubuilhet keañ hol liammoù sokial.

En anv skipailh an ti-kêr a-bezh e hetan ur yec'hed mat ha leun a startijenn da bep hini ac'hanoc'h evit 2022.

Bloavezh mat d'an holl

Transition énergétique

Croissance démographique et transition énergétique : un gros programme de rénovation-extension des équipements enfance-jeunesse sur le mandat.

Au-delà de la croissance du nombre d'habitants, Saint-Yvi confirme son statut de commune la plus jeune de CCA, grâce aux familles avec enfants. Ce dynamisme de renouvellement générationnel est plutôt enviable mais il convient de l'accompagner par la mise à niveau en capacité et en qualité de tous les équipements de service de la commune.

Bâtiment périscolaire :

C'est le cas avec le chantier des salles de garderie périscolaires des écoles publiques qui entrent en phase travaux en 2022, après beaucoup de vicissitudes en 2021 liées à l'inflation des prix (+40% en deux ans), à la pénurie d'entreprises sur certains lots (relance des marchés) et probablement à l'allongement des délais.



Pôle périscolaire vue OUEST



Pôle périscolaire vue SUD

Groupe scolaire:

Parallèlement, les derniers arrêtés liés au « Décret Tertiaire » de 2019 viennent d'être publiés fin 2021. Ils prévoient une réduction d'au moins 40% de la consommation énergétique des bâtiments de service, publics et privés. Nous n'avons pas attendus cette publication pour faire réaliser un diagnostic détaillé des bâtiments du groupe scolaire public, dont certains sont les plus anciens du patrimoine communal.

Si les services techniques avaient déjà résolu les combles et plafonds, une rénovation lourde par isolation thermique par l'extérieur des murs et le changement des huisseries (datant du début des années 1990) amènent à une estimation de travaux de 480 000 €HT. C'est une enveloppe conséquente mais désormais indispensable, nous l'espérons de 2022 à 2024 au plus tard, en fonction de la disponibilité des entreprises.

?

“

L'étude de faisabilité du changement du chauffage électrique par un second réseau de chaleur bois sera affinée à l'issue des travaux de rénovation du bâti.

”

Accueil de loisirs:

Concernant l'accueil de loisirs de Carn Grand, la vétusté de certains « Algecos » mais surtout la croissance de la demande de familles nous amène également à programmer une reconstruction des salles d'activités en modulaires de qualité pour le délai et le rapport qualité/prix. Selon les normes d'agrément de la CAF, le nouvel ensemble devrait faire autour de 250 m².

!

“

La salle de restauration devra aussi être agrandie. Le budget prévisionnel est de 400 000 €HT.

”

Pôle Loisirs-culture:

Enfin, le Pôle Loisirs-Culture, dont la maîtrise d'ouvrage est déléguée à CCA pour la partie Médiathèque, devrait voir le recrutement de la maîtrise d'œuvre et la conception de l'avant-projet courant 2022. Compte-tenu des incertitudes sur les coûts et sur les subventions (DRAC-Etat, Conseil Départemental 29), la commune a plafonné sur le principe un reste à charge à 800 000 €HT au maximum. Au futur architecte de s'y adapter. L'Espace Jeunes évoluera lui en fonction des espaces libérés.

Après le remplacement de la chaudière fioul par une chaudière à plaquettes de bois en 2011 à la Maison des Associations, le changement des huisseries des années 1980 et le remplacement de la chaudière gaz propane de 1997 et des derniers radiateurs électriques de la Mairie par une chaudière à granulés de bois est une nouvelle étape dans la décarbonation des consommations énergétiques du patrimoine communal.

Cette dernière opération a fait l'objet d'un soutien des fonds européens FEDER de 37000 € sur un total de 63000 €, soit un taux de subventions particulièrement intéressant.

“ Montant total de l'opération : 63 000€
avec une subvention s'élevant à 37 000€.”



Travaux de l'ancien presbytère

L'étanchéité, les enduits extérieurs et le nettoyage des pierres sont maintenant terminés conformément à la demande de l'architecte des Bâtiments de France.

Le traitement préventif de la charpente a également été effectué. Aujourd'hui nous sommes en attente de l'intervention du couvreur pour le changement des gouttières.

Les services techniques ont revu le réseau d'eaux pluviales inopérant et en ont profité pour aménager

la plateforme devant recevoir les futures toilettes publiques. (électricité, eau potable et raccordement à l'assainissement).

La consultation pour le recrutement d'un architecte va être lancée afin de prévoir les travaux intérieurs.



Presbytère **avant**



Presbytère **après**

Déploiement de la fibre optique jusqu'à l'abonné : où en est-on ?

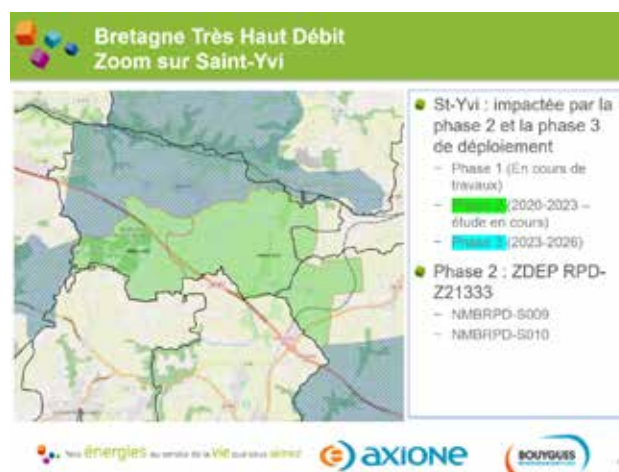
Le 14 novembre 2021 s'est tenue en mairie de Saint-Yvi une réunion avec l'entreprise Axione (filiale de Bouygues et sous-traitante de Mégalis Bretagne porteuse du projet régional Bretagne très haut débit) et le SDEF29.

Axione est chargée de préparer le déploiement de la fibre optique sur la partie sud de la commune de Saint-Yvi dont les débits sont les plus faibles (cf. carte).

Les deux armoires de rue nécessaires seront positionnées à l'entrée du Bois de Pleuven et à Croissant Kermabo.

Lors de la prochaine réunion prévue au premier semestre 2022, l'entreprise présentera son diagnostic de l'état des poteaux du réseau aérien qui serviront de support au déroulement de la fibre ainsi que les travaux d'élagages indispensables chez les propriétaires privés et publics. Ce déploiement entre dans la phase 2 de Bretagne Très Haut Débit qui prévoit un raccorde-

ment des futurs abonnés à partir de la fin 2023. L'ensemble de la commune devrait être fibrée pour fin 2026 : encore un peu de patience, les choses avancent !



Chemin Daougué/Corbidou

Après quelques décennies d'abandon et à la demande d'élus, les services techniques ont réouvert le chemin reliant Daougué à corbidou.

Ce chemin était autrefois emprunté pour se rendre au lavoir en contrebas.

La création d'une mare à l'emplacement de cet ancien lavoir qui n'avait pas de valeur patrimoniale va favoriser le retour de la biodiversité par la création d'habitats pour la faune.



“ L'ouverture de chemins permet à chacun de découvrir de nouveaux espaces du patrimoine naturel de la commune. ”

Memento Urbanisme

Que vous souhaitiez construire, agrandir votre habitation, mettre un abri de jardin ou toute autre modification, il n'est jamais simple de se repérer dans les procédures à effectuer.

Vous pourrez trouver dans ce petit mémento une aide sur la direction à prendre. Vous pouvez également vous référer au Plan Local d'Urbanisme de Saint-yvi, voté en 2018, il vous apportera de nombreuses informations selon le positionnement cadastral de votre terrain.

Et bien-sûr en cas de problème, le service urbanisme de la commune est à votre écoute pour toute interrogation ainsi que pour vous délivrer les documents à compléter.

TYPE DE CONSTRUCTION	TYPE DE TRAVAUX	
Neuve	construire une maison	un permis de construire
	construire une surface plancher < à 5m ²	respecter le PLU (renseignements en Mairie)
	construire une surface plancher comprise entre 5 et 20m ²	une déclaration préalable
	construire une surface plancher > à 20m ²	un permis de construire
Modification d'une construction existante ou travaux attenant à une construction existante	création d'une surface plancher < à 20m ² dans les zones non-urbaines	une déclaration préalable
	création d'une surface plancher < à 40m ² dans les zones urbaines et si l'extension n'a pas pour effet de porter la surface plancher au-delà du seuil nécessitant le recours à un architecte (150m ²)	une déclaration préalable
	création d'une surface plancher > à 20m ² dans les zones non-urbaines	un permis de construire
	création d'une surface plancher > à 40m ² dans les zones urbaines	un permis de construire
	travaux de ravalement dans un secteur protégé ou dans un périmètre de monuments historiques...	une déclaration préalable
	travaux modifiant l'aspect extérieur de la construction (création ou modification d'une ouverture, fenêtre de toit, lucarne, modification de la couleur de la façade ; modification de la toiture; pose de panneaux photovoltaïques; transformation d'un garage par exemple en chambre ou en bureau < à 20m ²)	une déclaration préalable
	travaux de réalisation de clôtures	
	- dans un secteur sauvegardé ;	
	- dans le champ de visibilité d'un monument historique, dans une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ou dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ;	une déclaration préalable
	- dans un site ou monument naturel classé ou inscrit au titre du code de l'environnement ;	
	- dans un secteur délimité comme secteur à protéger par le PLU ;	
	transformation des locaux pour créer de la surface habitable (ou changement de destination)	
	transformation de surface commerciale ou agricole en surface habitable sans modification des structures porteuses ou de la façade du bâtiment	une déclaration préalable
	transformation d'une surface commerciale ou agricole en surface habitable avec modification des structures porteuses ou de la façade du bâtiment	un permis de construire soumis à l'avis de la CDPENAF
	construction d'une piscine	
	- pour un bassin < à 10m ²	pas de formalité
	- pour un bassin non-couvert (ou avec couverture de protection solaire ou de sécurité) < à 100m ²	une déclaration préalable
	- pour un bassin couvert > 1,80m de haut et/ou un bassin de plus de 100m ²	un permis de construire



“Soyez vigilants, une clôture, un portail, un abri de jardin doivent aussi faire l'objet d'un acte d'urbanisme selon la situation de votre terrain !”

Ouverture d'une classe bilingue français breton en maternelle

à la rentrée 2022 : appel à pré-inscription avant fin mars 2022

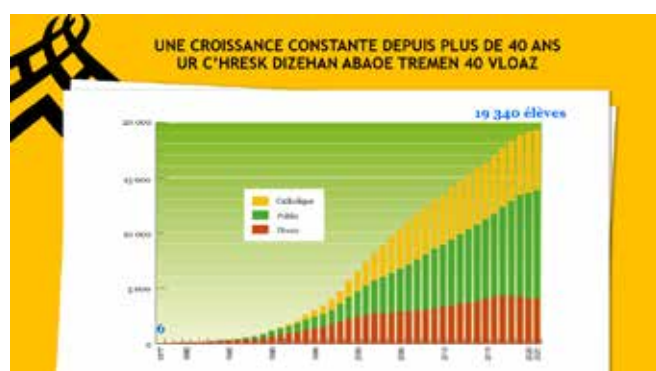
La commune soutient une culture bretonne vivante notamment par le soutien à sa langue et au renouvellement de ses locuteurs, grâce à la reconnaissance de son engagement dans la Charte Ya d'ar Brezhoneg depuis 2017.

L'Enseignement bilingue connaît un fort développement depuis plusieurs années en Bretagne et en Finistère (cf. graphique). Des classes sont déjà présentes à Elliant, à Rosporden... et des classes bilingues ouvriront au collège Germain Pensivy de Rosporden.

Les bienfaits du bilinguisme sur l'apprentissage des langues en général n'est plus à démontrer et fait l'unanimité. La perspective d'ouverture de nouvelles salles périscolaires en élémentaire et en maternelle permet aussi d'envisager la disponibilité de 2 salles de classes supplémentaires pour l'enseignement bilingue. En réflexion depuis plusieurs années mais bloquée par ce manque d'espace, la commune a pu solliciter officiellement le Rectorat d'académie de l'Education Nationale en février 2021. La commission régionale se réunit en septembre 2021 et a donné son accord à l'ouverture d'une classe bilingue multiniveau en maternelle à compter de la rentrée 2022. La première année le rectorat accepte l'ouverture d'une classe à partir d'un effectif d'une dizaine d'enfants. En rythme de croisière, les classes bilingues comptent autant d'enfants que les classes habituelles. Les parents souhaitant plus

d'informations sur cette future classe bilingue pour leurs enfants entrant ou déjà présents en maternelle jusqu'en moyenne section peuvent se faire connaître en Mairie ou contacter Erwan le Coadic à l'Office Public de la Langue Bretonne au 02 98 99 30 16 / erwan.koadig@opab.bzh pour plus de renseignements sur la pédagogie.

Nous demandons une préinscription - sans engagement ferme à ce stade - d'ici la fin du mois de mars au plus tard.



ENSEIGNEMENT BILINGUE
FRANÇAIS-BRETON

Déjà plus de
18 000 enfants

académie
bretons
Direction des services
Académiques
Finistère
BRETAGNE
OFFICIEL
BRETON
Saint-Yvi
BRETON
OFFICE PUBLIC
DE LA LANGUE
BRETONNE

**ETUDE D'OUVERTURE D'UNE CLASSE
MATERNELLE BILINGUE FRANÇAIS-BRETON
ECOLE PUBLIQUE DE SAINT YVI
SEPTEMBRE 2022**



Renseignements - inscriptions :

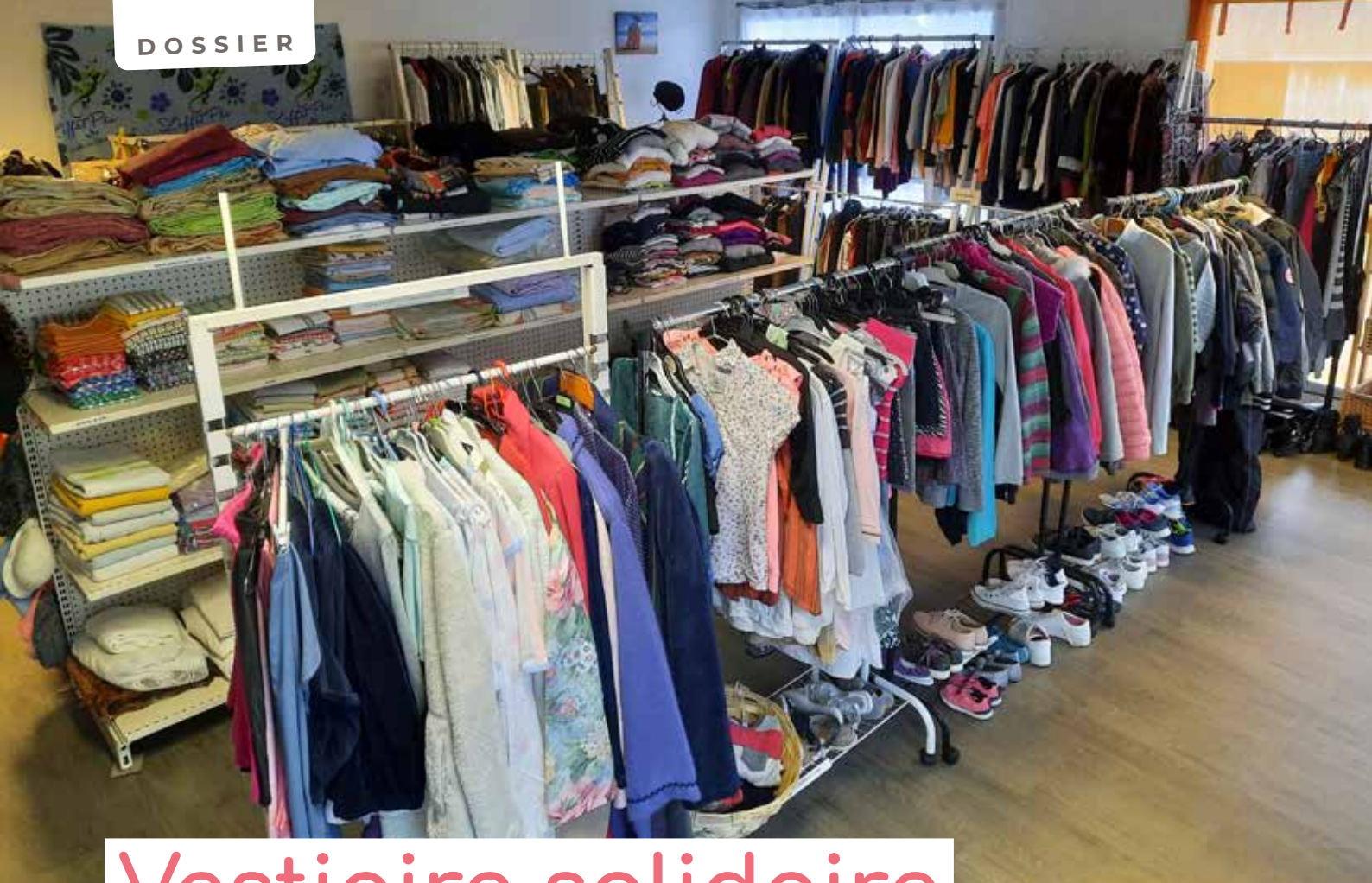
Mairie de Saint-Yvi

02 98 94 72 11 - contact@saint-yvi.bzh

•

Office public de la langue bretonne

06 88 23 23 18 - erwan.koadig@opab.bzh



Vestiaire solidaire "De l'un à l'autre"

Des élus de la commission C.C.A.S. ont travaillé tout l'été à la mise en place du vestiaire solidaire qui a ouvert ses portes en Octobre 2021 et a été inauguré par Monsieur le Maire le 16 octobre.

L'installation a pu se faire dans la salle 6 de la maison des associations en partie grâce au don de matériel de rangement d'un commerçant de Rosporden. Une douzaine de bénévoles se sont portés volontaires pour la tenue du vestiaire (tri des vêtements, mise en place et vente). Les appels aux dons ont été entendus permettant d'acquérir des vêtements (bébés, enfants, hommes, femmes), jeux, jouets, articles de puériculture, accessoires et bijoux.

“ Ces articles sont en vente à des prix allant de 0.50€ à 3.00€. ”

“ Un Flyer trimestriel permettra de communiquer sur l'évolution des jours d'ouverture en fonction de la fréquentation. Vous retrouverez également ces informations sur le site de la mairie ainsi que sur la page Facebook. ”

Ce premier trimestre a attiré un grand nombre de visiteurs et a permis de vendre 330 articles. Le 11 décembre, une vente exceptionnelle de vêtements femme neufs (don d'un magasin de Bénodet) a connu un franc succès. (55 articles vendus). Le bénéfice des ventes de ce vestiaire a pour vocation la mise en place de divers ateliers, ouverts à tous, permettant des rencontres intergénérationnelles. Nous remercions chaleureusement les donateurs et les bénévoles sans qui ce vestiaire ne pourrait pas exister.

ABS

La commune de Saint-Yvi lance une enquête et invite les habitants à répondre à un questionnaire afin de mieux mesurer les besoins et attentes de la population.

Comme annoncé dans le dernier bulletin municipal, la commune de Saint Yvi a lancé pour la 1ère fois son analyse des besoins sociaux qui consiste à réaliser un diagnostic socio-démographique sur l'ensemble de la population du territoire et à identifier ses besoins et ses attentes.

Elle doit couvrir les besoins de tous les types de ménages (familles avec ou sans enfant, jeunes, personnes âgées à domicile, personnes handicapées, personnes en difficulté,...) et peut s'appliquer à plusieurs domaines : la santé, la petite enfance, l'enfance, la famille, l'âge, le handicap, l'emploi ou bien la précarité.

À ce titre, une enquête auprès de l'ensemble de la population va être lancée entre le 15 janvier et le 15 février.

Ce questionnaire, anonyme et confidentiel, a pour objectif de mieux répondre aux besoins et attentes de la population. Nous

souhaitons ainsi connaître l'avis des saint-yviens afin d'améliorer la qualité de ses services. Cette enquête permettra de développer des actions en faveur du bien vivre des habitants.

! *Plus vous serez nombreux à répondre à ces questionnaires et plus la restitution des besoins sera objective !*

Remplir ce questionnaire prend une dizaine de minutes. Après avoir répondu à des questions d'ordre démographique (sexe, âge, situation familiale...), il s'agit de s'exprimer sur le logement et le cadre de vie, la qualité de vie à Saint-Yvi, le mode de garde d'enfants, mais aussi sur les déplacements et transports, les éventuelles difficultés financières, les activités culturelles, l'accès à In-

ternet...à travers ce questionnaire, nous cherchons aussi à recenser les personnes souffrant de solitude et d'isolement.

Il est possible de se procurer le questionnaire à l'accueil de la mairie ou du CCAS ou de le télécharger sur le site de la mairie www.saint-yvi.bzh ou de répondre directement en ligne en scannant le QR code présent également sur le site de la mairie.



Images de voyages

L'idée était de faire le lien entre les générations en partageant virtuellement ou de façon manuscrite une « image de voyage ».

En effet chaque Saint-Yvien était appelé à transmettre une photo ou carte postale d'un lieu visité pendant ses vacances afin de partager un moment.

L'isolement de ces dernières années dû à la COVID nous démontre l'importance de cette liberté de s'évader mentalement de différentes façons et la beauté des images et paysages nous le permet très particulièrement. Merci pour vos partages.

! *Peu importe l'âge, la quête de partage, de découverte et de voyage doit rester ancrée en chacun.*



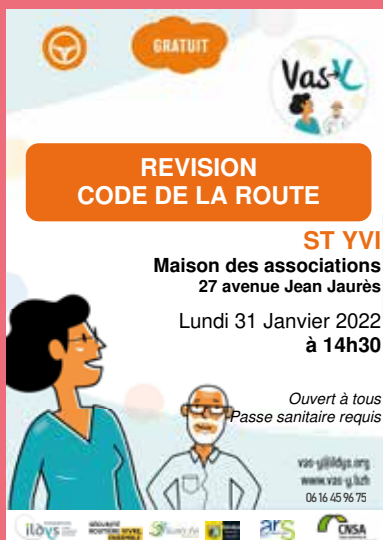
Vas-Y : Le code de la route au programme !

La commune de St Yvi a invité le dispositif Vas-Y de la fondation Ildys pour organiser une session de perfectionnement au code de la route avec Ludovic Laot, moniteur de l'auto-école « Feu Vert Mobilité », et Bénédicte Ferrec, ergothérapeute. Ils animeront ainsi le lundi 31 janvier, à 14h30 à la maison des associations une séance de Révision du code de la route, dans la bonne humeur et avec bienveillance.

Des questions seront posées à l'assemblée, à la manière du code de la route, papier et crayon en main pour les volontaires. Puis les intervenants prendront le temps d'assurer une correction détaillée et adaptée aux questions de chacun, notamment sur les nouveaux aménagements qu'on peut retrouver sur le secteur, les doubles-sens cyclables ou encore les « chaudiou ».

Cet après-midi sera également l'occasion de découvrir le film de prévention réalisé par le dispositif Vas-Y et cofinancé par la préfecture du Finistère : « Comment prendre un giratoire ? ». Et oui, depuis la création de Vas-Y, les questions sont récurrentes sur les ronds-points : ils font peur ; crispent les usagers de la route ! Alors l'idée de créer un tutoriel pédagogique et rassurant a germé au sein de l'équipe. Cette double proposition de Vas-Y permet de proposer d'une certaine manière, une « formation continue » aux personnes qui ont déjà une longue expérience de la route.

Les règles évoluent et il est important de se mettre à jour concernant les panneaux de signalisation ou les règles de priorités, pour continuer à parcourir les routes finistériennes en toute sérénité !



De plus, quelques questions seront dédiées aux relations entre la santé et la conduite : vue, audition, réflexes, médicaments, etc. Conscients que le code de la route a bien évolué depuis plus de 50 ans, les deux intervenants répondront volontiers aux questions des participants, en gardant en tête l'objectif fixé par le Conseil Départemental et l'Agence Régionale de Santé qui soutiennent le dispositif VAS-Y : rester mobile ! Cette action de prévention est gratuite, sur présentation du passe sanitaire. Pour aller plus loin, le dispositif « Vas-Y » propose également un accompagnement personnalisé pour les finistériens de plus de 60 ans.

Toute personne intéressée peut réaliser un point individuel sur ses habitudes de conduite avec un ergothérapeute. Une à trois heures de séances de conduites avec un binôme ergothérapeute-moniteur d'autoécole sont ensuite organisées gratuitement.

!
 “ Le dispositif Vas-Y est soutenu par l'Agence Régionale de Santé (ARS) et le Conseil Départemental du Finistère. ”



Journée jeux traditionnels à la salle des sports

Semaine bleue

Rencontre intergénérationnelle entre les enfants, les résidents de la MAPHA et les anciens de la Commune

Fête de la science



Expositions « Vers Antarès » et « Astéroïdes » de Bernard Kuhn et Conférence « Le voyage intersidéral » par Mathieu ROUAUD. Visite des scolaires.

ELSY Musik



Concert de Beat box et danse Hip-hop (en collaboration avec la Hip Hop New School).

Roz Hand Du 29 et Breizh'Scalade



Stage de perfectionnement handball et initiation escalade à la salle des sports.

SYNERGY

Vente de pizzas à emporter.



Don du sang



253 dons cette année sur les collectes de Saint-Yvi, les bénévoles préparent les prochaines.

TREC

De belles sorties et des séances du soir avec toujours de la bonne humeur.



Patrimoine

Visite de la chapelle de Locmaria durant l'été et sur les journées du patrimoine de Septembre avec l'association de Locmaria An Hent.



Aînés

Reprise des activités.



11 Novembre 2021



Avec l'UNC et les enfants du CMJ.

ASSY



Plateau de jeunes au stade.

Bourse aux jouets



Organisée par l'APE.

Zéro Phyto

Afin de mettre en valeur le travail des services techniques qui oeuvrent depuis quelques années déjà à travailler sans produits phytosanitaires dans l'entretien des espaces publics, les élus ont décidé de candidater aux Trophées "Zéro Phyto" de la région Bretagne.

Nous avons eu la satisfaction d'apprendre que **Saint-Yvi fait partie des lauréats pour l'année 2022**. Cette démarche vise à avoir un impact bien plus positif à long terme sur notre environnement. Elle vient en appui du travail déjà engagé, notamment la gestion différenciée des espaces verts (fréquence et hauteur des tontes et débroussaillage des bords de route).

?

Qu'est ce que le "zéro phyto" ?

C'est la suppression de l'utilisation de produits phytosanitaires, communément appelés pesticides.

Pourquoi ?

Les objectifs :

- Protection de la ressource en eau
- Protection de la qualité de l'air
- Préservation de la santé publique
- Préservation des équilibres naturels

Comment ?

En faisant évoluer les pratiques :

- En favorisant les plantes sauvages et les vivaces
- En favorisant les arbustes et herbacées
- Par la plantation d'espèces locales
- En espaçant les tontes et en tondant plus haut
- Mais aussi en revenant à des gestes plus simples au quotidien.

- Pour le désherbage, préférer des techniques mécaniques ou thermiques.
- Pour lutter contre les maladies qui touchent les fruits et légumes, en préparant un purin d'orties.
- En utilisant un paillage sur les plates-bandes et massifs fleuris mais aussi pour le potager.

Vous pouvez vous aussi participer à ce beau projet : il suffit de le vouloir !

Si vous aussi vous souhaitez transmettre à vos enfants un environnement plus sain : jardinez sans pesticides, acceptez ces herbes sauvages qu'on dit mauvaises. Elles sont moins mauvaises pour notre santé que tous ces produits censés les « éradiquer » sans y parvenir.

Il est évident que désherber manuellement est plus long que chimiquement, mais notre santé n'a pas de prix.

Des changements au sein des services communaux



Robert Goarant

Au niveau des services techniques, Robert Goarant, responsable, s'en va après 38 ans aux services de la Commune et Yves Martin, employé polyvalent depuis 26 ans. Merci à eux.

Ils sont remplacés respectivement par Christophe Jeannes et Christophe Oleron.

Christophe Jeannes et Christophe Oleron



Agriculteurs - Enfants - Population

Depuis plus d'un an les agriculteurs de la commune se sont réunis sur la demande d'Anne-Hélène Cotten et de Daniel Guillou, tous deux conseillers municipaux, afin de trouver des solutions concrètes pour mettre en valeur leur agriculture et la partager avec la population Saint-yvienne, renouer les liens qui unissaient autrefois tous les habitants.

De nombreuses idées sont ressorties des différents groupes de travail et certaines ont d'ores et déjà été mises en place avec les écoles depuis le mois de juin 2021.

Les classes de CP ont ainsi pu aller visiter les 3 exploitations de Kerlou Bihan.



La classe de CE1 a visité en novembre dernier la Ferme du Vern, où Anne-Hélène et Florent son frère leur ont présenté décrivant l'agriculture biologique qu'ils pratiquent et l'importance de la vie souterraine, des insectes, et des conditions climatiques pour la qualité du fourrage. Ils ont également pu visiter la ferme et s'approcher des animaux avant de prendre un bon goûter.



Les enfants de l'ALSH (accueil de loisirs) accompagnés de Sébastien Clément ont également pu se rendre à la ferme du Vern en compagnie de Vincent Buon, de l'Abeille Finistérienne, découvrir l'importance des ruches et des différents pollinisateurs.



D'autres projets sont également en cours d'élaboration avec d'autres classes. Par exemple, deux classes

étudieront le fonctionnement d'un rucher et la pollinisation avec le concours de l'Abeille Finistérienne. Un projet de plantation d'un talus bocager sur le chemin de Kerilis avec la pépiniériste Claire Le Meur et les services techniques est aussi à l'étude afin de permettre aux enfants d'appréhender les bonnes pratiques de préservation de la biodiversité.

Les adultes ne seront pas en reste car un partenariat avec l'association TREC Saint-Yvi (Trail et Randonnées en Cornouaille) vient d'être validé. Des "rando-fermes" mêlant la randonnée sur les chemins saint-yviens et la visite de fermes sont programmées à partir du mois de Février 2022.



“D'autres manifestations sont prévues et à découvrir très prochainement !”

Au niveau des écoles et des services périscolaires et enfance, suite au départ d'une ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles), Amandine Sinquin quitte ses fonctions au sein de l'équipe périscolaire-ACM pour intégrer la classe de Carine Quiniou (PS1)

Marina Le Lay, en provenance de Landivisiau, la remplace sur le même poste.

Chantal FAIRON



Chantal FAIRON remplace Marie-Nicole WESPY dans ses fonctions d'assistante RH et CCAS.



Amandine Sinquin

Marina Le Lay

Manifestations associatives 2022

JANVIER

- D 23** Marche La Saint-Yvienne SYnergy *Salle des sports*
V 28 AG ELSY Musik *Salle 1*
D 30 Repas à emporter APEL Ste Anne *École Ste Anne*

FÉVRIER

- S 5** AG Donneurs de sang *Salle 1*
V 18 AG Pétanque Loisirs *Salle 5*
S 19 Projection Film Médiathèque *Salle 1*

MARS

- D 20** Rando VTT + Marche APE écoles publiques *Salle des sports*
D 27 Vide Grenier SYnergy *Salle des sports*

AVRIL

- L 4** Collecte Sang *Salle 1 - 13h / 20h30*
D 10 Élections présidentielles - Premier tour
L 18 Chasse à l'œuf ARBP *Bois de Pleuven*
D 24 Élections présidentielles - Second tour

MAI

- D 1^{er}** Tournoi des jeunes ASSY *Stade - Journée*
S 7 Représentation théâtre Anes Animés *Maison des Associations*
D 8 TROC PUCES ARBP *Résidence Bois de Pleuven*

FÊTES COMMUNALES

- V 13**
S 14 Challenge pétanque *Plateau*
S 14 Tournoi inter quartiers Foot loisirs *Stade*
S 14 Repas Jarret Frites ASSY *Maison assos*
D 15 Course Cycliste Comité des fêtes *Circuit communal*

- V 20** AG Communale Chasse *Salle 4*
S 21 Challenge pétanque *Plateau*
S 21 D 22 Jumpoland APE Ecoles Publiques *Stade Municipal*

JUIN

- S 11** Challenge Pétanque *Plateau*
S 11 Kermesse APEL Sainte Anne *Ecole Sainte Anne*
D 12 Élections législatives - Premier tour
D 19 Course Nature Trail TREC *Salle des sports - Journée*
D 19 Élections législatives - Second tour
M 22 Collecte Sang *Salle 1*
J 23 Séance Film médiathèque CCA *Salle 1*
S 25 AG La Paloche
S 25 Kermesse APE écoles publiques

JUILLET

- S 2** Fête de la musique
S 9 Challenge Pétanque *Plateau - 13h / 20h*
S 23 Challenge Pétanque *Plateau - 13h / 20h*

AOÛT

- S 6** Soirée Bretonne RHD 29 *Parking Camping Bois de Pleuven*
S 13 Challenge Pétanque *Plateau - 13h / 20h*
L 15 Pardon de la chapelle de Locmaria

SEPTEMBRE

- S 3** FORUM ASSOS *Maison Assos*
S 3 Challenge Pétanque *Plateau*
D 4 Fête du Bois - repas *Bois de Pleuven*
S 17 D 18 JOURNÉES PATRIMOINE
S 17 LOTO APE écoles publiques *Salle des sports*
S 17 Collecte Sang *Salle 1*

OCTOBRE

- D 16** Vide Grenier SYnergy *Salle des sports - Journée*

NOVEMBRE

- S 12** Collecte Sang *Salle 1 - 8h00 / 14h00*
D 20 Bourse aux jouets APE écoles publiques *Salle 1, 4 et 5 - 9h/13h*

DÉCEMBRE

- S 3** Marché ou journée féérique Noël *Maison assos*
D 4 APE écoles publiques *Salle 1 et 4*
S 10 Représentation théâtre Anes Animés *Maison assos*

